

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1 Date de révision: 02/20/2018 Numéro de la FDS: 400000000383 Date de dernière parution: 11/22/2016
Date de la première version publiée: 11/22/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au CHG 2%

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300
CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit pharmaceutique

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/22/2016
1.1	02/20/2018	400000000383	Date de la première version publiée: 11/22/2016

précautions de sécurité.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Isopropyl Alcohol	67-63-0	>= 1 - < 5
Proprietary Component 1	Non attribuée	>= 1 - < 5
Proprietary Component 2	Non attribuée	>= 1 - < 5
Chlorhexidine Digluconate	18472-51-0	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au CHG 2%

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/22/2016
1.1	02/20/2018	400000000383	Date de la première version publiée: 11/22/2016

- Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut être nocif par ingestion.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/22/2016
1.1	02/20/2018	400000000383	Date de la première version publiée: 11/22/2016

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Éviter le contact avec les yeux.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions de stockage sûres : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1 Date de révision: 02/20/2018 Numéro de la FDS: 400000000383 Date de dernière parution: 11/22/2016
Date de la première version publiée: 11/22/2016

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Isopropyl Alcohol	67-63-0	Acétone	Urine	À la fin du travail en fin de semaine	40 mg/l	ACGIH BEI

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : Donnée non disponible
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : 97 °C

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1	Date de révision: 02/20/2018	Numéro de la FDS: 400000000383	Date de dernière parution: 11/22/2016 Date de la première version publiée: 11/22/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Point d'éclair	:	> 93.4 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.06 gcm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-réactif.
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de dangers particuliers à signaler.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	:	Chaleur.
Matières incompatibles	:	Aucun(e) à notre connaissance.

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1	Date de révision: 02/20/2018	Numéro de la FDS: 400000000383	Date de dernière parution: 11/22/2016 Date de la première version publiée: 11/22/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Produits de décomposition dangereux : Ammoniaque
Chlorure d'hydrogène gazeux
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Isopropyl Alcohol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 72.6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Chlorhexidine Digluconate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2,000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : Dose létale médiane (Lapin): 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**Isopropyl Alcohol:**

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Proprietary Component 1:



**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1	Date de révision: 02/20/2018	Numéro de la FDS: 400000000383	Date de dernière parution: 11/22/2016 Date de la première version publiée: 11/22/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Evaluation: Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Chlorhexidine Digluconate:

Evaluation: Risque de lésions oculaires graves.

Remarques: Risque de lésions oculaires graves.

Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Proprietary Component 1:

Evaluation: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Chlorhexidine Digluconate:

Evaluation: Provoque des lésions oculaires graves.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1 Date de révision: 02/20/2018 Numéro de la FDS: 400000000383 Date de dernière parution: 11/22/2016
Date de la première version publiée: 11/22/2016

mammi frères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 104 semaines
Méthode: OCDE ligne directrice 451
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Rat
NOAEL: 5000 ppm

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1	Date de révision: 02/20/2018	Numéro de la FDS: 400000000383	Date de dernière parution: 11/22/2016 Date de la première version publiée: 11/22/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 104 w
Méthode: OCDE ligne directrice 413

Proprietary Component 1:

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Chlorhexidine Digluconate:

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Isopropyl Alcohol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1,050 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

Proprietary Component 2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 3.6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4.2 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Chlorhexidine Digluconate:

Toxicité pour les poissons : (Poisson): 2.08 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.087 mg/l

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1 Date de révision: 02/20/2018 Numéro de la FDS: 400000000383 Date de dernière parution: 11/22/2016
Date de la première version publiée: 11/22/2016

Toxicité pour les algues : (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 0.081 mg/l

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité**Composants:****Isopropyl Alcohol:**

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

Chlorhexidine Digluconate:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Isopropyl Alcohol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.05

Chlorhexidine Digluconate:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 42

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version 1.1	Date de révision: 02/20/2018	Numéro de la FDS: 400000000383	Date de dernière parution: 11/22/2016 Date de la première version publiée: 11/22/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementation Internationale****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	Dans l'inventaire TSCA
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de crois-

**PROVON® Lotion Nettoyante Antiseptique au
CHG 2%**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/22/2016
1.1	02/20/2018	400000000383	Date de la première version publiée: 11/22/2016

sance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/20/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR